

# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

## EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du mardi 30 novembre 2021

---

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le mardi 30 novembre 2021 à 15 heures à la Maison Sainte-Anne :

Présents : Mme Charié Jeannine, Mme Larnaud Marie, M. Charles Saffrey (représentants des résidents), Mme Nicole Ravon, représentante des familles, Mme Blanchard (présidente de l'association Maison Sainte-Anne), Mme Guédon Stéphanie (représentante des salariés), Mme Chauvel Roselyne (directrice).

Invitée : Mme Ackerman Monique, résidente.

### **1- Accueil de Mme Ackerman et information M. Saffrey :**

M. Bernard a fait part de son souhait de quitter le Conseil de la Vie Sociale. Après de nombreuses années de présence au sein du Conseil, bien évidemment, le souhait de M. Bernard est respecté. Or, la direction savait que Mme Ackerman était intéressée pour potentiellement y participer. Elle a donc été invitée ce jour.

### Information de M. Saffrey :

Monsieur Saffrey annonce que des raisons familiales l'amèneront à quitter l'établissement pour rejoindre ses proches à Digne-les-Bains où il attend une place en ehpad. Il ne sait pas sous quels délais ce projet se confirmera. Il est donc dans l'attente.

D'ores et déjà, il tient à remercier l'ensemble du personnel pour la qualité des relations et de l'accompagnement. C'est avec regret mais compréhension que les personnes présentes prennent acte de cette nouvelle.

### **2 – Nomination du nouveau président du Conseil de la Vie Sociale :**

Le Conseil de la Vie Sociale doit impérativement avoir son président. Les textes précisent que dans le domaine médico-social, le président doit normalement être un résident. Mme Chauvel demande donc aux résidents présents si l'un d'entre eux souhaite exercer cette fonction. La réponse est négative. A défaut et afin de rendre service, Mme Ravon, représentante des familles, accepte d'être nommée présidente.

### **3– Animations par Adeline Roy :**

Adeline Roy est ravie de faire part des animations en extérieur qui ont pu se dérouler ces derniers mois : séances au cinéma, balade des aînées sur le port de Jard, spectacle inter-établissements, sortie pour l'atelier jardinage.

De nombreux ateliers ont eu lieu également en interne : ateliers manuels, créations pour les fêtes au Cantou, ateliers crêpes et pâtisserie, exposition sur le thème des vendanges et Beaujolais nouveau. En outre, nous avons le plaisir d'avoir retrouvé le chien visiteur Louis (qui intervient surtout au Cantou) et de retrouver la famille Masseli qui est venue présenter son voyage à cheval dans la Creuse.

Pour les projets d'avenir, c'est plus compliqué avec la situation Covid qui évolue défavorablement. Nous ne savons pas à ce jour si : le marché de Noël à Longeville, Vendée miniature, le loto de Noël seront envisageables. Ainsi, le haras de Vendée a annulé tout spectacle. En attendant, les décorations de Noël seront réalisées ce vendredi, la sortie pour profiter des illuminations de Noël est toujours prévue. Un apéritif du Réveillon sera proposé avec le personnel le 31 décembre.

#### **4 – Evolution situation COVID – projet de repas de Noël du 14 décembre et galette des rois en janvier :**

Ainsi qu'il est rappelé ci-avant, la situation Covid évolue défavorablement. C'est un contexte éprouvant pour tous, résidents, familles, personnel qui génère de la fatigue. Mais nous devons nous adapter. Nous sommes soumis à des aménagements permanents si bien que, parfois, nous ne savons plus où nous en sommes réellement car tout bouge en permanence. Ainsi, il y a un certain nombre de semaines, l'équipe avait soumis à Mme Chauvel pour le repas de Noël du 14 décembre un projet de repas commun aux résidents et membres du personnel. L'objectif est enfin de partager un moment de convivialité au moment des fêtes. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour sa préparation. Entre la logique sécuritaire et l'éthique de l'accompagnement, le curseur est difficile à placer. Ce qui rassure c'est que les résidents ont bénéficié de leur troisième dose de vaccin. Le médecin coordonnateur propose un test antigénique pour chaque membre du personnel volontaire pour le repas (et bénévole dont lui-même) le matin du 14 décembre. Si un membre de l'équipe s'avérait positif, il ne pourrait pas participer au repas. Mme Chauvel sollicite l'accord des membres du Conseil de la Vie Sociale qui valident le projet tel qu'il est soumis. Il est vrai que comme c'est un travail de préparation important, nous serions tous très déçus de ne pas le mettre en place. Car l'idée est de donner du « souffle » pendant les fêtes et se faire plaisir ensemble. Pour ce qui concerne le projet de « Galette des rois », il est trop tôt pour se prononcer. Nous nous adapterons en fonction de l'actualité de janvier.

### **5– Livret d'accueil transitoire :**

Un nouveau livret d'accueil, remis au résident à son entrée dans l'établissement, aurait dû être conçu et réalisé. Il a cependant un coût certain en conception et réalisation. Il est donc difficilement envisageable de l'acter tant que l'extension de l'établissement ne sera pas finalisée. C'est pourquoi et afin de répondre aux textes réglementaires, un livret d'accueil transitoire a été conçu en interne. Mme Blanchard montre un exemplaire en sa possession. Mme Chauvel indique qu'il répond aux directives de présentation quant à son contenu. Les personnes présentes le consultent. Un exemplaire leur sera soumis dans les prochains jours. Après présentation au Conseil d'administration, celui-ci sera diffusé.

### **6 – Projet d'extension :**

Mme Blanchard indique que la procédure de bornage judiciaire est toujours en cours pour la congrégation : à l'audience du 20 septembre, la partie adverse a demandé un délai supplémentaire qui a été accordé au 15 novembre. Lors de l'audience du 15 novembre, le juge a annoncé un délibéré pour le 17 janvier 2022. Il est alors précisé que le problème dure depuis un moment. Mme Blanchard valide en précisant qu'il est impossible de commencer la construction car ce serait illégal de procéder ainsi. C'est bien dommage qu'il n'y ait pas de places pour vingt personnes supplémentaires... De même financièrement, il a fallu en informer le Conseil départemental et l'Agence Régionale de la Santé qui ont accordé des subventions, ainsi que la banque qui a entériné les emprunts dont un PLS (Prêt Locatif Social).

**N.B.** : Mme Blanchard informe de la venue de la Commission de sécurité le 15 novembre dernier pour sa visite périodique. La bonne tenue des dossiers et de l'établissement y a été soulignée. L'avis est donc favorable. Cependant, comme quasiment à chaque fois, il y a des adaptations à réaliser. Par exemple : désenfumer le local technique du sous-sol complètement enterré ou le compartimenter en zones de 100 m<sup>2</sup> maximum. Or, l'établissement avait été entièrement désenfumé en 2014/2015 lors des derniers travaux de rénovation/extension et cet aspect n'avait pas été abordé.

### **7 – Actualités Fédération Alliance Mormaison :**

Une nouvelle réunion est fixée le 16 décembre pour la finalisation du nouveau projet associatif. Les directeurs travaillent encore à de nouveaux dossiers dont celui des assurances (prévoyance, complémentaire santé, etc.). La congrégation a prévenu les associations que les sœurs quitteront les Conseil d'administration de chaque association en juin 2022 : il faudra donc s'organiser en conséquence.

### **Questions diverses :**

Pas de question diverses de la part des membres du Conseil de la Vie Sociale.

Restauration : depuis septembre, le service restauration a été perturbé avec le départ du chef de cuisine dans le scolaire, celui d'un salarié qui a refusé la vaccination, l'arrivée d'un nouveau chef de cuisine et des arrêts maladie du troisième salarié. Par ailleurs, Mme Chauvel a reçu un courrier de la société Restoria qui souhaite alerter sur le contexte qui vient déstabiliser le marché de la restauration collective. En voici un extrait : « *Les ruptures partielles en matières premières semblent malheureusement incontournables, nous nous attendons également à des ruptures totales de certains produits suite à l'arrêt de lignes de production chez les professionnels agroalimentaires. Il est de notre devoir de vous en informer car nous serons sans doute contraints de modifier les menus que nous vous proposons, et ce dans des délais de prévenance parfois très courts.* »

La prochaine réunion aura lieu en avril 2022.

La présidente :